



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr. générale
18 septembre 2000
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-cinquième session
Point 46 de l'ordre du jour
**La situation en Afghanistan et ses conséquences
pour la paix et la sécurité internationales**

Conseil de sécurité
Cinquante-cinquième année

La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis conformément au paragraphe 31 de la résolution 54/189 A de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1999, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général de lui rendre compte des progrès de la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan tous les trois mois durant sa cinquante-quatrième session. Il décrit l'évolution de la situation en Afghanistan depuis la publication de mon deuxième rapport trimestriel en date du 16 juin 2000 (A/54/918-S/2000/581) et est également destiné au Conseil de sécurité qui a demandé à être tenu régulièrement informé des principaux faits nouveaux intervenus dans le pays.

II. Évolution récente de la situation en Afghanistan

A. Activités du Secrétaire général, de son Représentant personnel et de la Mission spéciale

2. Lors de la brève visite que j'ai effectuée à la mi-juin en République islamique d'Iran à l'occasion du

retrait d'Israël du Sud-Liban, je me suis entretenu de la situation en Afghanistan, entre autres sujets, avec le Président Seyed Mohammad Khatami et le Ministre des affaires étrangères, M. Kamal Kharrazi, qui ont tous deux noté avec satisfaction l'ouverture d'un bureau de liaison de la Mission spéciale à Téhéran et ont réaffirmé que leur pays était résolu à résoudre la question de l'Afghanistan par des moyens politiques. Ils ont également exprimé leur intention de continuer, en coopération avec d'autres membres du Comité sur l'Afghanistan de l'Organisation de la Conférence islamique, à participer aux efforts déployés par cette dernière et se sont félicités de la participation de mon Représentant personnel aux pourparlers tenus avec les factions belligérantes à Djedda, en mars et mai 2000, sous l'égide de l'Organisation de la Conférence islamique.

3. Au cours de la période considérée, mon Représentant personnel pour l'Afghanistan, M. Francesc Vendrell, qui est également chef de la Mission spéciale, a poursuivi ses contacts avec les deux parties belligérantes afghanes et d'autres Afghans, ainsi qu'avec les gouvernements de la région. Le 5 septembre, il a été reçu à Kandahar par le chef du mouvement des Taliban, le mollah Mohammad Omar. Il s'est en outre entretenu séparément à cette occasion avec le Ministre des affai-

res étrangères des Taliban, M. Wakil Ahmad Mutawakil, qu'il avait déjà rencontré pour des séries de pourparlers à Kandahar le 24 juin et à Kaboul le 27 juillet. Mon Représentant personnel s'est également rendu à Douchanbé le 24 juin pour y avoir des entretiens avec le commandant du Front uni, M. Ahmad Shah Massoud, et à Faizabad le 29 juillet pour y rencontrer le Président de l'État islamique d'Afghanistan, M. Burhanuddin Rabbani. Le 1er août, il s'est entretenu à Tachkent, à l'occasion d'une visite en Ouzbékistan, avec le Ministre des affaires étrangères par intérim, M. Abdullah. Il a également maintenu des contacts avec d'autres dirigeants du Front uni, dont M. Mohammad Ismail Khan, ancien Gouverneur d'Hérat, et le général Abdul Rashid Dostum, chef du Jumbesh-e-Melli-ye Islami-ye Afghanistan.

4. Mon Représentant personnel a notamment insisté, durant ces entretiens, sur les moyens de développer le dialogue entre les deux belligérants, la reprise des combats malgré les demandes répétées du Conseil de sécurité exigeant la cessation des hostilités, les allégations formulées par la Fédération de Russie et plusieurs États d'Asie centrale concernant l'appui apporté par les Taliban à des éléments armés sur leurs territoires respectifs, la présence continue en Afghanistan d'Osama bin Laden et des questions liées aux droits de l'homme et à l'emploi de personnel féminin afghan par les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales.

5. La plupart de ces questions ont été également abordées lors d'une nouvelle série de pourparlers que mon Représentant personnel a menée entre la fin juillet et la mi-août avec des dirigeants des pays voisins de l'Afghanistan, notamment le Président Saparmurat Niyazov du Turkménistan, le Président Seyed Mohammad Khatami de la République islamique d'Iran et le chef de l'exécutif pakistanais, le général Pervez Musharraf, ainsi qu'avec les Ministres des affaires étrangères du Tadjikistan, M. Talbak Nazarov, du Turkménistan, M. Batyr Atayevitch Berdyev, de l'Ouzbékistan, M. Abdoulaziz Kamilov, et de la République islamique d'Iran, M. Kamal Kharrazi, et d'autres hauts fonctionnaires de ces pays. Tous les gouvernements intéressés ont reconnu le rôle central que pouvait jouer l'Organisation des Nations Unies dans le rétablissement de la paix en Afghanistan et ont affirmé qu'ils appuyaient pleinement mes efforts et ceux de mon Représentant personnel à cet égard.

6. Au cours de cette période, mon Représentant personnel s'est également entretenu à Islamabad avec deux délégations distinctes envoyées au Pakistan et en Afghanistan par l'ancien Roi Muhammad Zahir Shah, dans le cadre de sa proposition tendant à convoquer une *loya jirga*, c'est-à-dire une grande assemblée traditionnelle. La première de ces délégations, sous la conduite de l'ex-Ministre afghan des affaires étrangères, M. Hidayat Amin Arsala, s'est rendue à Islamabad durant la troisième semaine de juillet et y a été reçue par le Ministre pakistanais des affaires étrangères, M. Abdoul Sattar. La seconde, dirigée par le Secrétaire particulier de l'ancien Roi, M. Zalmai Rassoul, a séjourné à Kandahar du 8 au 10 août et s'y est entretenue avec le Gouverneur de Kandahar, le mollah Hassan Rahmani, et le Ministre des affaires étrangères des Taliban. L'ancien Roi avait précédemment envoyé des délégations en Allemagne, en France et au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et se proposait de dépêcher dans les semaines à venir des représentants en République islamique d'Iran, dans les républiques d'Asie centrale, dans la Fédération de Russie et en Arabie saoudite, ainsi qu'auprès du Front uni.

Activités du Groupe des affaires civiles

7. La présence du Groupe des affaires civiles de la Mission spéciale s'est encore renforcée au cours de cette période. Le Groupe est maintenant déployé de façon permanente à Faizabad, Hérat, Jalalabad et Kandahar, ainsi qu'à Kaboul. Des spécialistes des affaires civiles se sont également rendus dans la ville de Mazar-e-Sharif, au nord du pays, et dans la région centrale de Hazarajat en attendant l'ouverture de bureaux du Groupe.

8. Les spécialistes des affaires civiles ont continué à engager le dialogue sur les questions politiques et les questions de droits de l'homme avec de hauts représentants des autorités locales et régionales des deux parties afghanes, ainsi qu'avec l'appareil judiciaire, les médias et des éléments de la société civile tels que des groupes de femmes et de jeunes, des dirigeants religieux et des conseils d'anciens (*chouras*).

B. Évolution de la situation politique

Afghanistan

9. Le 5 août, sept employés afghans du programme de sensibilisation aux dangers des mines appuyé par

l'ONU ont été tués par un groupe armé non identifié dans l'ouest de l'Afghanistan près du col de Sabzak alors qu'ils se déplaçaient sur la route reliant les provinces occidentales de Badghis et de Hérat. Les Taliban et le Front uni ont échangé des accusations concernant la responsabilité de ce crime. J'ai exprimé mon indignation face à la violence profonde de cette attaque injustifiée contre du personnel humanitaire et j'ai demandé aux autorités des Taliban de poursuivre ces hommes armés et de les présenter à la justice. Au début de septembre, les Taliban ont annoncé que l'un des auteurs présumés avait été appréhendé.

10. Une série d'attentats à la bombe ont eu lieu à Kaboul et à Jalalabad depuis juillet, et trois d'entre eux étaient dirigés contre des locaux diplomatiques pakistanais. Heureusement, ces trois explosions n'ont fait que des dégâts matériels. Toutefois, d'autres explosions à Kaboul le 22 juillet et le 3 septembre ont fait chacune un mort et plusieurs blessés. Ces événements, qui ont entraîné le licenciement du chef de la sécurité des Taliban à Kaboul, ont été imputés par les Taliban au Front uni, qui a pour sa part nié toute responsabilité. Les Taliban ont ultérieurement annoncé l'arrestation de deux suspects qui auraient des liens avec le Front uni.

11. Le 16 juillet, un ancien commandant des moudjahidin, M. Abdul Qahar Shariati, connu dans les milieux diplomatiques au Pakistan pour ses tentatives de remplacer les Taliban par une solution pashtoune, a été arrêté à Peshawar. Des rapports apparus depuis cette date font état de la détention et du harcèlement de ses sympathisants en Afghanistan ainsi que des partisans de l'ancien Roi.

12. Entre-temps, l'un des anciens principaux dirigeants des moudjahidin, Maulawi Muhammad Yunus Khalis, qui était devenu récemment favorable aux Taliban, a reconnu le rôle clef joué par Zahir Shah et a exprimé son appui à la tenue d'une *loya jirga*, qu'il considérait comme la seule solution aux problèmes de l'Afghanistan.

13. Le 25 juillet, les Taliban ont arrêté Mohammad Bashir Baghlani, Gouverneur de la province de Baghlan et l'un des principaux alliés des Taliban, à Pul-e Khumri en l'accusant d'avoir établi des contacts secrets avec l'opposition. Cette arrestation a provoqué des affrontements entre les Taliban et le Front uni. Baghlani a ensuite été transféré à la prison de Kandahar et ses forces ont été neutralisées. Peu de temps après, l'ancien Gouverneur de la province de Laghman,

Abdullah Jan Wahidi, qui avait annoncé son alliance avec les Taliban lors d'une cérémonie publique à la fin d'avril, est passé à nouveau dans le camp du Front uni. À la fin du mois d'août, le Gouverneur de la province centrale de Bamyán, Maulawi Islam, a abandonné les Taliban à la suite de divergences de vues avec ceux-ci.

14. Bien que la province du Badakhshan, située dans le nord-est du pays et contrôlée par l'État islamique d'Afghanistan, ait réussi à ne pas se transformer en champ de bataille entre les Taliban et le Front uni, il y a eu depuis la mi-juillet des informations concernant des affrontements armés entre plusieurs commandants locaux du Front uni dans les environs de Faizabad, le chef-lieu de la province.

15. Le 22 août, le chef suprême des Taliban, le mollah Mohammad Omar, a annoncé un remaniement périodique de son gouvernement, en remplaçant les Ministres du plan et de l'enseignement supérieur ainsi que le maire de Kaboul, et en nommant un nouvel ambassadeur au Pakistan.

16. Dans une interview récente, le chef suprême des Taliban a réaffirmé que la position du mouvement concernant Osama bin Laden ne serait pas modifiée jusqu'à ce qu'on fournisse des preuves qui l'impliquent dans des actes terroristes spécifiques. Selon les Taliban, les informations qui leur ont été fournies récemment par les États-Unis d'Amérique au sujet d'Osama bin Laden ne constituaient pas de telles preuves. En réitérant son opposition au terrorisme, le mouvement a réagi vigoureusement à la réunion d'un groupe de travail de haut niveau Fédération de Russie-États-Unis sur l'Afghanistan qui s'est tenue au début du mois d'août, et a affirmé qu'une telle coopération aurait des effets négatifs sur la situation dans la région. Le 16 août, le Ministère des affaires étrangères des Taliban a réitéré que le territoire afghan ne serait pas utilisé pour lancer des attaques contre d'autres pays.

17. Le processus qui doit aboutir à l'échange complet des prisonniers de guerre convenu en mai par les deux parties belligérantes lors de la réunion de l'Organisation de la Conférence islamique à Djedda a été interrompu par les combats qui ont éclaté au début juillet. Toutefois, les deux parties ont poursuivi les échanges informels de petits groupes de prisonniers de guerre. Même si les efforts visant à un échange complet des prisonniers sont relancés après la fin des combats actuels, il est probable que les obstacles persisteront parce que les deux parties ont des interprétations diffé-

rentes des engagements qu'elles ont pris pendant la deuxième série de pourparlers indirects qui a eu lieu à Djedda en mai dernier.

18. La région du Hazarajat dans le centre de l'Afghanistan, qui est peuplée principalement par la minorité ethnique et religieuse des Hazaras chiites, est plus gravement touchée que la plupart des autres régions du pays à la fois par la guerre actuelle et par de mauvaises conditions sociales et économiques, notamment la sécheresse. Elle est contrôlée essentiellement par des factions locales alliées auparavant avec les Taliban; toutefois, il y a une profonde méfiance entre ces factions. Des forces des Taliban qui ne sont pas du Hazarajat y sont déployées afin de maintenir un contrôle étroit et d'exercer de fortes pressions sur la population locale, notamment en limitant sa liberté de pratiquer ses croyances religieuses. Les problèmes sont aggravés par des conflits parfois violents concernant l'occupation du sol entre des nomades armés pashtounes venant de l'extérieur, qui ont de fortes sympathies pour les Taliban, et la population locale. Aggravés par la sécheresse, les conflits qui ont éclaté pendant tout l'été sont devenus tellement explosifs que les autorités centrales des Taliban ont dû intervenir pour négocier, avec des résultats très limités.

Autres faits nouveaux

19. Le 5 juillet, lors d'une réunion au sommet tenue à Douchanbé, le groupe des « Cinq de Shanghai » (rebaptisé « Forum de Shanghai » depuis l'adhésion de l'Ouzbékistan), comprenant la Chine, la Fédération de Russie, le Kazakhstan, le Kirghizistan et le Tadjikistan, a demandé qu'il soit mis fin au conflit afghan, a exprimé sa préoccupation au sujet des tensions en Afghanistan et a examiné les moyens de lutter contre le terrorisme provenant de ce pays. Les Taliban ont immédiatement démenti qu'ils appuyaient des mouvements terroristes ou séparatistes sur le territoire des États membres du Forum. À la suite de l'infiltration de groupes armés au Kirghizistan et en Ouzbékistan au début du mois d'août, les Présidents du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan et du Tadjikistan ont tenu une réunion au sommet à Bichkek le 20 août afin d'examiner les questions de sécurité qui, selon eux, avaient pour origine l'Afghanistan.

20. Au cours de sa visite au Pakistan à la fin de juillet, le Ministre chinois des affaires étrangères, M. Tang Jiaxuan, a préconisé la formation d'un nouveau gouvernement de coalition en Afghanistan, qui soit accep-

table pour toutes les parties et approuvé par la communauté internationale. Il a également été annoncé que la délégation chinoise avait exprimé les préoccupations de la Chine concernant l'infiltration de militants séparatistes islamiques dans l'ouest de son territoire à partir de l'Afghanistan. Répondant à ces préoccupations, l'Ambassadeur des Taliban au Pakistan a assuré la Chine que le territoire afghan ne serait pas utilisé contre Beijing.

21. Le Ministre pakistanais de l'intérieur, M. Moinuddin Haider, a annoncé que son gouvernement avait communiqué une liste de 18 camps où des militants pakistanais recevraient une formation militaire et avait exigé leur fermeture par les Taliban. En outre, le Pakistan avait exigé l'extradition par les Taliban de personnes soupçonnées d'activités terroristes au Pakistan. Il y a des indications selon lesquelles les Taliban ont demandé que des preuves soient fournies pour étayer ces accusations et qu'un accord réciproque soit conclu aux termes duquel le Pakistan remettrait également aux Taliban certaines personnalités de l'opposition.

22. Depuis le début du mois d'août, des dissidents militants ouzbeks ont infiltré l'Ouzbékistan et le Kirghizistan, apparemment en passant par le Tadjikistan, ce qui a donné lieu à des affrontements avec les forces de sécurité de ces pays. Les gouvernements de ces républiques d'Asie centrale et de la Fédération de Russie ont affirmé que ces rebelles provenaient des zones contrôlées par les Taliban en Afghanistan, où ils auraient été logés et entraînés et auraient bénéficié d'un appui logistique pour leurs opérations. Le 16 août, le Ministre des affaires étrangères des Taliban a publié une déclaration rejetant ces accusations.

23. Le 29 août à Kandahar, le mollah Omar a reçu le Conseiller spécial du Président turkmène pour les affaires afghanes, M. Boris Sheikmuradov, qui s'était auparavant rendu en République islamique d'Iran. Selon certaines informations, les déplacements de M. Sheikmuradov étaient centrés sur un certain nombre de questions nationales et régionales, y compris des pourparlers avec le Front uni et la possibilité d'un cessez-le-feu de longue durée. Après sa visite à Kaboul, M. Sheikmuradov s'est rendu à Islamabad où il a eu des entretiens avec le chef de l'exécutif pakistanais et le Ministre des affaires étrangères; il a ensuite rencontré le commandant Massoud à Douchanbé.

C. Situation militaire

24. Les longs préparatifs menés par les belligérants en vue d'une offensive majeure ont débouché, en juillet et en août, sur deux séries de violents affrontements. Au cours de la première, dans la zone de Shomali, au nord de Kaboul, les Taliban ont souffert de lourdes pertes mais n'ont pas gagné de terrain. On a généralement estimé que la situation s'était soldée par une grave défaite pour les Taliban et par une victoire, au moins temporaire, pour le Front uni. Toutefois, l'offensive que les Taliban ont lancée le 28 juillet dans les provinces de Baghlan et de Takhar leur a permis d'atteindre deux objectifs militaires essentiels, la prise du sous-district de Bangi le 6 août – qui coupait une voie d'approvisionnement majeure du Front uni vers la vallée du Panjshir – et la chute, le 6 septembre, de Taloqan, bastion du Front uni et dernière grande ville contrôlée par lui. Des armes et d'autres types de matériel de guerre continuent à arriver en Afghanistan.

Offensive au nord de Kaboul

25. Le 1er juillet, les Taliban ont lancé une vaste offensive, faisant intervenir de 5 000 à 7 000 combattants, dans cinq directions au nord de Kaboul; l'activité était concentrée sur l'aéroport de Bagram et s'étendait également dans une moindre mesure à d'autres zones Shomali et au district de Nejrab, plus à l'est. Les forces du Front uni, qui avaient précédemment lancé des tirs d'artillerie et de roquettes contre les Taliban, n'ont pas été prises au dépourvu. Les Taliban ont perdu le terrain qu'ils avaient gagné initialement, et le 2 juillet les combats avaient pratiquement cessé. Le 9 juillet, les Taliban ont attaqué des positions du Front uni au sud de la ville de Charikar, au nord de Kaboul. Là encore, le terrain qu'ils avaient conquis initialement a été repris dans la journée par le Front uni.

26. Les deux parties ont souffert de lourdes pertes lors des hostilités des 1er et 9 juillet; on estime que les combats ont fait de 200 à 400 morts et de 500 à 650 blessés, 75 % environ des pertes se situant du côté des Taliban. Du côté du Front uni, les pertes ont touché surtout des civils, victimes des frappes aériennes des Taliban. L'issue des combats a été généralement considérée comme une grave défaite pour les Taliban.

Campagne Baghlan/Takhar

27. À partir de la mi-juillet, les Taliban ont commencé à préparer une nouvelle offensive – cette fois dans la

province septentrionale de Baghlan – à laquelle participaient quelque 8 000 à 10 000 combattants, y compris des éléments non afghans (provenant principalement d'écoles religieuses au Pakistan mais aussi d'autres sources). C'est à Baghlan que le dispositif de défense du Front uni était le moins solide, les dirigeants du Front ayant escompté un changement de camp de la part du commandant en chef de la province, Bashir Baghlani. Les espoirs du Front uni se sont trouvés anéantis lorsque Baghlani a été arrêté par les Taliban le 25 juillet.

28. Le 28 juillet, les Taliban ont lancé une offensive contre les lignes de front du Front uni à l'ouest de la ville de Nahrin, ce qui leur a permis de progresser rapidement d'environ 25 kilomètres. Entre le 29 juillet et le 6 août, ils ont capturé les villes de Nahrin et de Burka dans la province de Baghlan, ainsi qu'Eskaresh et Bangi dans la province voisine de Takhar, cette dernière présentant une importance décisive pour la défense de Taloqan par le Front uni.

29. Les Taliban étant parvenus à progresser au-delà de Bangi pour atteindre le 7 août un point situé à quelque 5 à 8 kilomètres de Taloqan, les affrontements pour le contrôle se sont poursuivis pendant un mois sans effet décisif, comportant de nombreuses attaques et contre-attaques à l'ouest, au nord-ouest et au sud de la ville. Les forces des Taliban ont reçu l'appui de frappes aériennes, mais les vastes champs de mines du Front uni se sont révélés le principal obstacle à la progression des Taliban sur le terrain. Le 4 septembre, les Taliban, renforcés par des troupes fraîches et bénéficiant d'un appui accru de chars, de tirs d'artillerie et de frappes aériennes, ont lancé une vigoureuse attaque sur Taloqan depuis quatre points, ce qui a abouti à la prise de la ville dans les premières heures du 6 septembre. La chute de Taloqan est une défaite sévère pour le Front uni. Les deux parties ont subi de lourdes pertes lors de la campagne de Baghlan-Takhar. Les attaques aériennes et les tirs d'artillerie des Taliban ont également fait des victimes dans la population civile qui se concentre surtout dans des zones tenues par le Front uni.

D. Activités à New York

30. Profitant de ce que les ministres des affaires étrangères se trouvaient à New York à l'occasion de la session de l'Assemblée générale, j'ai décidé de convoquer une réunion du groupe informel « six plus deux » le 15 septembre, au niveau des ministres des affaires

étrangères. À cette réunion, la deuxième du genre depuis celle de septembre 1998, étaient présents le Ministre des affaires étrangères de la Chine, Tang Jiaxuan; le Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran, Kamal Kharrazi; le Ministre des affaires étrangères du Pakistan, Abdul Sattar; le Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, Igor S. Ivanov; le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, Madeleine Albright; et le Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Ouzbékistan, Abdusamat A. Khaydarov; ainsi que les Représentants permanents du Tadjikistan et du Turkménistan auprès de l'Organisation des Nations Unies. Après que j'eus fait une déclaration liminaire, mon Représentant personnel a fait le point de la situation sur le terrain et de ses efforts en faveur du rétablissement de la paix.

31. Dans leur déclaration de clôture (voir annexe au présent rapport), les participants ont exprimé leur profonde préoccupation devant l'intensification des combats en Afghanistan et ses conséquences sur le plan humanitaire. Ils ont souligné qu'il ne pouvait y avoir de solution militaire au conflit afghan et ont de nouveau engagé les belligérants à conclure un cessez-le-feu et à entamer des négociations en vue de parvenir à une solution politique au conflit. À ce sujet, ils ont demandé au Représentant personnel du Secrétaire général de prendre contact avec toutes les parties afghanes concernées et de faire rapport au groupe sur les résultats de ces contacts d'ici au 1er novembre 2000.

III. Activités humanitaires et droits de l'homme

A. Situation humanitaire

32. L'assistance humanitaire se poursuit dans un contexte très fluctuant. L'assassinat récent dans l'ouest du pays, par une bande armée non identifiée, de sept agents afghans du programme de sensibilisation aux mines appuyé par l'ONU (voir par. 9) est la confirmation tragique des risques que court quotidiennement le personnel humanitaire.

33. L'équipe d'évaluation de la situation des cultures de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du Programme alimentaire mondial (FAO/PAM) a prévu au début de l'année un déficit céréalier de 2,3 millions de tonnes (66 %, soit les deux tiers des besoins). Ce déficit fait

suite à la sécheresse de 1999/2000, que l'équipe d'évaluation considérait l'an dernier comme « la pire qu'on ait connue depuis 40 ans ». Les pertes de l'année sont toutefois deux fois supérieures à celles de l'an dernier.

34. La FAO estime à 300 000 tonnes la quantité de blé à planter chaque année en Afghanistan. Cette année, le déficit est d'au moins 60 000 tonnes par suite soit d'une diminution générale de la production, de la nécessité d'utiliser les semences pour la consommation alimentaire, ou de malformations des semences qui empêchent leur germination. Les semences se font en hiver (octobre/novembre) ou au printemps (mars/avril). Actuellement, d'après la FAO, il n'est pas possible d'obtenir plus de 6 000 tonnes de semences supplémentaires. En pareilles circonstances, on estime que 400 000 exploitants agricoles ne seront pas en mesure de procéder aux semences d'hiver.

35. Dans de nombreuses régions, les ventes de bétail ont commencé l'an dernier à compenser les pertes de production. Il est particulièrement le cas dans les régions du nord et du sud, où pour de nombreux ménages la campagne 2000/2001 a commencé avec une diminution de 50 à 75 % du cheptel. On s'attend à ce que la majorité des ménages des régions du nord, du sud et de l'ouest du pays se défassent de l'ensemble de leur cheptel au cours des six mois à venir. Les familles ainsi privées d'animaux reproducteurs et d'animaux de trait, auront pratiquement perdu tous leurs moyens de production.

36. Le premier grand déplacement de familles en provenance des zones affectées par la sécheresse a débuté. Quelque 1 800 familles sont arrivées à Hérat, principal centre urbain de la région occidentale, en provenance de districts éloignés des provinces de Ghor, Badghis et Faryab. Ces familles, dont la plupart sont indigentes, sont actuellement logées dans les anciens camps pour personnes déplacées situés aux abords de la ville. D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la situation nutritionnelle est déjà préoccupante, de même que l'aggravation du taux de mortalité et de la situation sanitaire. La région d'où viennent ces personnes est connue comme étant l'une des plus gravement affectées par la sécheresse; cependant, les problèmes de sécurité et les difficultés logistiques exceptionnelles entravent les efforts de stabilisation. Le PAM apporte une aide aux personnes déplacées gravement sous-alimentées. L'on craint que les migrations Ghor-

Hérat ne prennent des proportions encore plus dramatiques.

37. Une deuxième région, celle de Dari Suf au sud du Samangan, connaît également de très graves problèmes liés à la famine. De premiers décès imputables à la malnutrition (vérifiés dans le cadre d'une enquête nutritionnelle) se sont déjà produits. Les militaires empêchent les familles d'émigrer vers les zones où elles pourraient espérer obtenir une assistance, et les livraisons de nourriture sont bloquées. Après de nombreuses semaines de négociations et de retards, l'ONU a reçu des autorités des Taliban l'autorisation de faire parvenir des vivres dans ce secteur.

38. Si la réaction de la communauté internationale à l'appel lancé par l'ONU pour lutter contre la sécheresse a été encourageante sur le plan de l'approvisionnement alimentaire, les ressources promises pour les autres activités de secours demeurent insuffisantes. Les combats qui font actuellement rage dans le nord de l'Afghanistan, s'ajoutant aux besoins qu'engendre la sécheresse pour des centaines de milliers de personnes, mettent à rude épreuve les moyens de la communauté humanitaire. Le manque de ressources est souvent tel que les organisations humanitaires ne peuvent que répondre aux besoins les plus pressants et indispensables à la survie. Des dizaines de milliers de nouvelles personnes déplacées ont déjà été dénombrées à l'issue des récents affrontements. La chute de Taloqan et d'autres villes du nord est très préoccupante, et les personnes déplacées dans la vallée du Panjshir continuent à attendre des secours. L'absence de ressources est fréquemment aggravée par les difficultés d'accès auxquelles se heurtent les organismes humanitaires.

Réfugiés

39. Malgré la grande sécheresse qui frappe la plupart des régions du pays et malgré la poursuite des hostilités et les conseils contraires du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), les réfugiés afghans en République islamique d'Iran et au Pakistan continuent de choisir le rapatriement volontaire dans leurs lieux d'origine en Afghanistan. Certains retournent chez eux parce que les conditions de sécurité s'y sont améliorées, mais beaucoup y sont contraints par la dureté de la vie et le fait qu'ils ne reçoivent pas d'aide des donateurs dans les pays où ils sont réfugiés.

40. Le Programme conjoint du HCR et du Gouvernement de la République islamique d'Iran a continué de donner à de nombreux Afghans se trouvant sans papiers dans ce pays le choix entre rentrer chez eux volontairement avec l'aide du HCR ou demander à rester sous protection dans un des centres de sélection. Depuis que ce programme a été lancé, le 8 avril, on a aidé 82 001 Afghans à regagner leur pays, en 61 convois. Les rapatriements volontaires devraient se poursuivre au rythme actuel de 4 500 personnes par semaine jusqu'à l'expiration du Programme, début octobre 2000. D'autre part, 21 422 demandes concernant environ 107 000 personnes qui souhaitaient rester sous protection en République islamique d'Iran ont été suivies d'entretiens avec les équipes conjointes de sélection. Sur ce nombre, 5 724 ont été accordées, avec autorisation provisoire de rester en République islamique d'Iran, et 9 359 ont été rejetées; 6 339 sont en instance.

41. La dégradation de la situation et le nombre croissant de personnes déplacées à l'intérieur de l'Afghanistan en raison de la sécheresse et de la guerre aggravent les inquiétudes qu'inspire le sort qui attend les Afghans en République islamique d'Iran une fois que le Programme conjoint sera terminé, ce à quoi s'ajoute une loi récemment adoptée par le Majlis de la République islamique d'Iran concernant le séjour des étrangers dans le pays. Il faudrait trouver une formule qui prenne la suite du Programme conjoint, dans le respect des normes internationales, afin de faire en sorte que les Afghans ne soient pas soumis aux épreuves du retour forcé et d'une situation dans laquelle ils ne peuvent gagner leur vie ni dans l'un ni dans l'autre des deux pays.

42. Le HCR continue d'assurer, en Afghanistan, le transport des rapatriés d'Iran jusqu'au lieu de leur retour. On s'occupe de bien des besoins en matière de réinsertion, mais la plupart restent insatisfaits du fait du manque de financement et de l'absence d'aide à moyen et long terme. En conséquence, le rapatriement volontaire n'est une solution à long terme que pour ceux qui possèdent un terrain productif ou qui ont la possibilité de trouver une place sur le marché du travail, qui est fort étroit.

Stupéfiants

43. D'après les résultats provisoires de l'enquête annuelle du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) sur le pavot à opium en Afghanistan, la culture du pavot au-

rait reculé d'environ 10 % en 2000 – par rapport à 1999, où la surface cultivée a atteint un record (plus de 90 000 hectares). Il est encourageant de constater qu'un recul d'environ 50 % a été enregistré dans la province de Kandahar, notamment dans les trois secteurs visés par l'action du PNUCID, où une aide à la recherche de cultures de substitution est dispensée depuis 1997. La culture du pavot à opium a aussi reculé dans certains secteurs des provinces du Helmand et de Nangarhar, mais ces reculs ont été contrebalancés par des gains dans d'autres secteurs et d'autres provinces.

44. La récolte de pavot devrait être nettement réduite par rapport aux chiffres de l'an dernier, à cause de la sécheresse. On relève cependant des exceptions dans les provinces du Helmand et de Nangarhar, qui sont les deux principales provinces productrices de pavot et qui représentent 76 % des surfaces cultivées, où il semble que les champs de pavot aient été servis en priorité dans la répartition des eaux d'irrigation, ce qui a permis à la production d'opium de se maintenir à un niveau élevé. La faiblesse de la récolte de pavot laissera dans une situation désespérée bien des agriculteurs qui ont emprunté de l'argent ou qui louent des terres. La pauvreté est un des moteurs de la production d'opium. Cela n'empêche pas le financement du programme du PNUCID visant à donner aux paysans d'autres moyens de subsistance d'être gravement insuffisant, ce dont on serait tenté de dire que c'est l'effet d'une politique à courte vue de la part des pays qui tentent de lutter contre la production de drogues.

45. Le 27 juillet 2000, le chef suprême des Taliban a ordonné par décret, pour la première fois, l'interdiction totale de la culture du pavot dans l'Émirat islamique d'Afghanistan. C'est là une mesure encourageante, particulièrement si on la rapproche de l'interdiction de 1997 frappant la production de drogues illicites autres que l'opium. Cependant il faudra suivre de près l'action que les Taliban mèneront, à la saison des semailles, pour que le décret se traduise par une réduction sensible de la culture du pavot à opium.

B. Droits de l'homme

46. Les récentes offensives, qui ont une fois de plus mis en fuite les populations civiles, rappellent que les parties au conflit violent les droits de l'homme. Chaque jour, des populations qui vivent là où passe la ligne de front sont victimes de bombardements aveugles et de la pose de champs de mines. En outre, on signale réguliè-

rement des cas de destruction délibérée d'habitations et de biens tels que systèmes d'adduction d'eau, vivres et animaux indispensables pour assurer la survie de leurs propriétaires. Exécutions sommaires et détention arbitraire sont toujours des éléments caractéristiques du conflit afghan. Les Afghans qui ne sont pas près du front continuent d'être privés de droits fondamentaux tels que le droit à l'alimentation, à un abri et à la santé, et donc du droit à la vie. La sécheresse et le conflit poussent encore plus haut les taux déjà élevés de mortalité maternelle et infantile.

47. Le récent décret (firman) interdisant l'emploi d'Afghanes dans les programmes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, sauf dans le secteur de la santé, touche plusieurs milliers de femmes qui travaillent actuellement dans des organismes d'aide en Afghanistan. C'est une violation flagrante du droit à l'emploi des Afghanes. À cela s'ajoute le fait qu'en raison de la ségrégation des sexes, en Afghanistan une femme à qui on vient en secours ne peut avoir affaire qu'à une autre femme. Il est donc indispensable que tout programme d'assistance à l'intention des femmes emploie non seulement des femmes membres du personnel international mais aussi de nombreuses Afghanes pour aider à exécuter le programme et à en assurer le suivi. Si l'interdiction d'employer des Afghanes est appliquée, les organismes d'aide perdront une grande partie de leur capacité de toucher les populations féminines visées.

48. Jusqu'à présent, le résultat le plus grave de l'interdiction a été la fermeture forcée des pâtisseries exploitées par des femmes avec l'appui du Programme alimentaire mondial (PAM). Néanmoins, grâce aux pressions exercées par la population de Kaboul, les pâtisseries ont été rouvertes au bout de 24 heures – mais le décret reste en vigueur. L'ONU poursuit avec les autorités des Taliban, à Kaboul et à Kandahar, ses négociations concernant les problèmes relatifs à l'emploi des femmes.

49. Les femmes et les jeunes filles afghanes continuent de se voir dénier leurs droits fondamentaux en ce qui concerne l'accès à des soins de santé et à une éducation de base de qualité acceptable et elles ne peuvent pas gagner leur vie, comme elles l'entendent. En dépit de certaines améliorations limitées, la situation est toujours loin d'être satisfaisante.

50. Les autorités des Taliban ont récemment annoncé à l'ONU qu'elles avaient rejeté la demande du Rap-

porteur spécial pour l'Afghanistan, M. Kamal Hossain, qui souhaitait se rendre dans le pays. Ce refus de coopérer avec les mécanismes internationaux qui s'occupent des questions relatives aux droits de l'homme est en contradiction avec l'attachement à la cause des droits de l'homme dont se targuent les Taliban.

IV. Observations

51. On a du mal à ne pas se répéter lorsqu'on parle du drame afghan. L'été est arrivé, accompagné de l'inévitable offensive de la saison, une fois de plus au mépris des injonctions que le Conseil de sécurité avait adressées aux parties en guerre, particulièrement aux Taliban, les sommant de ne pas reprendre les combats. Les premières neiges ne sont pas attendues avant la mi-octobre, et il est donc trop tôt pour savoir si des avancées notables auront été réalisées. En revanche, ce dont on ne saurait douter, malheureusement, c'est qu'aucun gain de terrain sur le champ de bataille ne mettra fin au conflit afghan, qui appelle une solution politique globale conforme aux aspirations du peuple afghan et aux préoccupations légitimes de la communauté internationale.

52. La sécheresse actuelle, la pire que le pays ait connue depuis plus de 30 ans, a des conséquences catastrophiques pour la population afghane, particulièrement dans les zones rurales, dont les habitants sont extrêmement vulnérables. On peut se demander combien de temps le peuple afghan sera encore capable de supporter les effets cumulatifs de la sécheresse et de la guerre, sans parler de l'éventualité de nouveaux malheurs économiques. Je lance un appel à la communauté des donateurs pour qu'elle réponde généreusement aux demandes d'aide.

53. Le récent décret des Taliban interdisant pour la première fois la culture du pavot à opium sur le territoire afghan est un événement encourageant qui mérite qu'on y réagisse favorablement. Je note également comme un élément positif le fait qu'il est possible au Groupe des affaires civiles de la Mission de mener ses activités dans le pays. Le Plan d'action régional élaboré par les « six plus deux » marque un progrès sur la voie de la cohésion politique entre les membres de ce groupe, cohésion qui jusque-là s'était fait remarquer par son absence.

54. Il est cependant regrettable que les éléments positifs soient contrebalancés par d'autres, tels que le décret interdisant l'emploi d'Afghanes et le refus d'accueillir le Rapporteur spécial.

55. Avant le début des hostilités, certains signes avaient semblé indiquer que les deux parties pourraient envisager d'engager une forme quelconque de dialogue sous les auspices de l'ONU. Il faut espérer que ce sera encore le cas lorsque la campagne actuelle sera terminée. S'il est vrai que d'autres organisations internationales, ainsi que des pays tiers, peuvent et doivent jouer un rôle utile dans la recherche de la paix, il n'en reste pas moins souhaitable que toute initiative soit prise en coordination avec l'ONU et sous son égide, car le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, de même que les pays de la région, ont constaté à plusieurs reprises que l'Organisation avait un rôle central à jouer dans le règlement du conflit.

56. Je ne peux pas ne pas avouer que je suis quelque peu déçu que les pays qui ont des intérêts en Afghanistan et une influence dans le pays n'aient pas encore modifié sensiblement leur position bien connue. Il importe au plus haut point, pour le règlement du conflit afghan, que ces pays s'accordent sur une démarche commune. Je m'efforcerai, par divers moyens, de trouver comment parvenir à un tel consensus. Les récentes incursions de militants islamistes dans le territoire de certains pays d'Asie centrale font ressortir une fois encore le risque de voir le conflit se propager encore, ainsi que la nécessité d'aborder la crise afghane de manière globale plutôt que par petits morceaux.

Annexe

Déclaration de clôture de la réunion de haut niveau du groupe « six plus deux », tenue le 15 septembre 2000 au Siège de l'Organisation des Nations Unies

Les ministres des affaires étrangères et autres représentants de haut niveau du groupe « six plus deux » se sont réunis le 15 septembre 2000 au Siège de l'Organisation des Nations Unies pour examiner la situation qui prévaut actuellement en Afghanistan.

La réunion, qui était présidée par le Secrétaire général, a regroupé les chefs de délégation ci-après : Tang Jiaxuan, Ministre des affaires étrangères (Chine); Kamal Kharrazi, Ministre des affaires étrangères (République islamique d'Iran); Abdul Sattar, Ministre des affaires étrangères (Pakistan); Igor S. Ivanov, Ministre des affaires étrangères (Fédération de Russie); Rashid Alimov, Représentant permanent du Tadjikistan auprès de l'Organisation des Nations Unies; Aksoltan T. Ataeva, Représentant permanent du Turkménistan auprès de l'Organisation des Nations Unies; Madeleine Albright, Secrétaire d'État (États-Unis d'Amérique); et Abdusamat A. Khaydarov, Vice-Ministre des affaires étrangères (Ouzbékistan).

Les membres du groupe « six plus deux » tiennent à exprimer leur gratitude au Secrétaire général, qui a pris l'initiative de tenir cette réunion en temps opportun.

Après une déclaration liminaire du Secrétaire général, son Représentant personnel pour l'Afghanistan, M. Francesc Vendrell, a informé les participants de l'évolution de la situation et des efforts déployés par la Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan pour rétablir la paix.

Les ministres des affaires étrangères et autres représentants de haut niveau du groupe « six plus deux » ont exprimé leur grave préoccupation devant l'intensification des combats en Afghanistan et ses inévitables conséquences au plan humanitaire. Ils ont souligné qu'il ne pouvait y avoir de solution militaire au conflit afghan et ont engagé une nouvelle fois les belligérants à conclure un cessez-le-feu et à entamer des négociations pour parvenir à une solution politique au conflit. À cet égard, le groupe « six plus deux » a demandé au Représentant personnel du Secrétaire général de prendre contact avec toutes les parties afghanes concernées et de lui faire rapport sur les résultats de ces contacts d'ici au 1er novembre 2000.

Les signataires de la Déclaration de Tachkent relative aux principes fondamentaux d'un règlement pacifique du conflit en Afghanistan (A/54/174-S/1999/812, annexe) ont réaffirmé les principes énoncés dans ladite déclaration.

Les membres du groupe « six plus deux » ont réitéré leur appui à l'Organisation des Nations Unies pour le rôle central qu'elle joue dans la recherche d'une solution pacifique au conflit afghan, au Secrétaire général et à son Représentant personnel, ainsi qu'aux efforts déployés par ailleurs pour soutenir les activités de l'Organisation des Nations Unies en vue de parvenir à un règlement pacifique en Afghanistan.

Les membres du groupe « six plus deux » se sont engagés à continuer de collaborer étroitement avec le Secrétaire général et son Représentant personnel et à leur apporter leur appui dans le cadre de la recherche d'une solution pacifique au conflit en Afghanistan.